



## APPEL À CANDIDATURE

### BOURSES SMDA 2021 Mobilité de personnel d'EFP vers l'Afrique

Date limite de candidature : 14 mai 2021

## PROJET OVERSTEP

Avec le soutien de l'Union européenne, pour le partenariat Afrique-UE,

*Overstep, a joint alliance to develop a mobility scheme and share best practices between African and European VET systems (EAC – 2019 – 0572)* est un projet pilote porté par un partenariat transnational composé de 3 organismes de formation européens.

Ce projet de mobilité pour l'enseignement et la formation professionnelle (EFP) en Afrique vise à partager les meilleures pratiques entre les systèmes d'EFP de trois états membres de l'Union européenne : l'Italie, la France et l'Espagne et 10 pays africains : le Bénin, le Cap-Vert, le Cameroun, le Gabon, le Kenya, le Mali, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie.

Il entend développer les compétences techniques et transversales des personnels enseignants et d'encadrements des pays partenaires afin de faciliter l'employabilité des apprenants et promouvoir la collaboration entre les établissements d'enseignement.

## NEWDEAL INSTITUT

Newdeal Institut – Organisme de formation professionnel, membre et représentant en France du consortium pour le projet OVERSTEP lance un appel à candidature pour les personnels des établissements scolaires publics ou privés sous contrat de l'enseignement général, technique ou professionnel.

La bourse de mobilité offre la possibilité de profiter d'une expérience en Afrique dans l'objectif de renforcer les compétences pédagogiques techniques et transversales de tous les participants.

## OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Permettre un échange de bonnes pratiques et de méthodes d'enseignement entre les établissements scolaires et de formation européens et africains
- Soutenir le processus de modernisation, d'innovation et d'internationalisation au sein d'établissements, d'organismes d'éducation et de formation africains participant au projet.
- Travailler conjointement pour une meilleure employabilité des étudiants
- Promouvoir l'intégration des activités de mobilité dans les programmes scolaires des établissements de formation professionnelle africains.
- Favoriser la coopération entre les établissements participants.

## ACTIVITÉS

Les candidats sélectionnés devront travailler en coopération avec des homologues africains. Le projet inclut une période de mobilité sur place ainsi que la participation à des réunions à distance avec les partenaires. Les résultats attendus sont :

- La structuration des contenus pédagogiques basés sur les compétences
- Une réflexion sur la rédaction d'un projet pédagogique pluriannuel
- La mise en place d'activités dans le but de promouvoir la professionnalisation des étudiants grâce à l'alternance.
- La promotion d'une utilisation transparente et cohérente d'outils de reconnaissance et de validation des compétences.

En amont de leur mobilité, les candidats sélectionnés participeront à une réunion préparatoire au cours de laquelle leur sera présenté l'état des lieux global du système éducatif du pays d'accueil ainsi que le contexte spécifique de l'école d'accueil, les enjeux pédagogiques, les techniques d'apprentissage appliquées.

## DESTINATIONS

Les partenaires africains participants au projet sont des écoles / organismes de formation professionnelle situés dans 10 pays du continent. Les mobilités s'effectueront dans les pays suivants :

1. Afrique du Sud
2. Bénin
3. Cameroun
4. Cap-Vert
5. Gabon
6. Kenya
7. Mali
8. Nigeria
9. Sénégal
10. Tunisie

## MOBILITÉS EN AFRIQUE

15 jours sur place (2 jours de voyage) – dates précises à établir ultérieurement

La mobilité devra avoir été effectuée avant le 31/12/2022

Les frais suivants sont pris en charge par la bourse de mobilité :

- Préparation culturelle avant le départ
- Support administratif et logistique
- Vol et transfert vers la destination
- Frais de séjour sur place
- Assurance
- Attestation officielle de complétion du projet de mobilité

## SÉLECTION DES CANDIDATS

**20 bourses** seront attribuées à des personnels (enseignants, personnels administratifs, personnels de direction, ...)

Sont éligibles pour le présent appel à candidature, les personnes qui, à la date de la candidature, remplissent les conditions suivantes :

- Être **employé en France** en tant que :
  - **ENSEIGNANT/ FORMATEUR**
  - **PERSONNEL ADMINISTRATIF**
  - **PERSONNEL DE DIRECTION / GESTION**

dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat de l'enseignement général, technique ou professionnel des secteurs du tourisme, des services hôteliers, de l'agriculture ou de l'industrie alimentaire.

- Justifier d'un niveau B1 minimum en anglais.

# CRITÈRES DE SÉLECTION

- Adéquation entre les objectifs du projet et les appétences personnelles du candidat
- Sensibilité à l'interculturalité
- Capacité d'adaptation et flexibilité
- Intérêt pour les projets collaboratif et le travail d'équipe

Motivation (lettre à rédiger)	15 points
Expérience antérieure sur des projets similaires (ERASMUS / internationaux ...)	20 points
Maîtrise des langues étrangères (anglais obligatoire – portugais apprécié)	15 points

Une commission, constituée des représentants des établissements partenaires examinera les candidatures reçues et s'entretiendra avec les candidats éligibles. Les candidatures individuelles devront être validées par l'établissement d'enseignement ou de formation.

Après délibération des partenaires, un classement des bénéficiaires des bourses de mobilité et une liste des candidats éligibles, mais non sélectionnés, seront publiés sur le site internet du projet : **[www.overstep.eu](http://www.overstep.eu)** .

*Toute demande de recours ou contestation devra parvenir à Newdeal Institut dans un délais de 5 jours ouvrables à compter de la date de publication; passé ce délai, la sélection sera considérée comme définitif.*

## CONTRACTUALISATION – ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

Un contrat d'engagement tripartite sera établi entre Newdeal Institut, l'enseignant/personnel et l'établissement d'origine. Cet accord définit les missions et les résultats attendus, précise les droits et les obligations de chaque partie.

Après signature du contrat d'engagement, une renonciation par le bénéficiaire de la bourse avant le départ, engendrera de fait une obligation de remboursement des frais engagés.

En cas de retour anticipé, le bénéficiaire, en plus du coût du nouveau billet, sera tenu de rembourser le montant déjà avancé pour la période des activités non réalisées.

# COMMENT POSTULER

## DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les pièces nécessaires à présenter pour une candidature au projet :

- Formulaire de candidature
- CV complet (mentionnant les expériences de mobilité)
- Certification niveau anglais B1
- Document d'identité en cours de validité
- Attestation de l'employeur actuel et / ou lettre de recommandation.

Tous les documents doivent être remis au format PDF. Toutes les données personnelles transmises par les candidats seront traitées exclusivement aux fins de cette procédure de sélection et de toute autre procédure strictement nécessaire à l'attribution des bourses de stage.

Période de candidature : 01/04/2021 au 15/05/2021

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature par courrier électronique à l'adresse suivante [overstep@newdealinstitut.com](mailto:overstep@newdealinstitut.com) en précisant l'objet : "**Overstep : SMDA Grants EU to AU**".

## PLUS D'INFORMATIONS :

Pour de plus amples informations sur le projet, veuillez écrire à l'adresse électronique suivante [overstep@newdealinstitut.com](mailto:overstep@newdealinstitut.com)